

Le document de l'ONU sur le port du drapeau amazigh

Le 9 octobre dernier, le Groupe de travail sur la détention arbitraire, une institution de l'ONU s'est prononcé sur l'interdiction du port de drapeau amazigh appliquée par les autorités algériennes notamment pendant l'été 2019. Il a considéré le port du drapeau amazigh s'inscrit dans le cadre de liberté d'opinion et d'expression. [Lire l'intégralité du document](#)